

PROGRAMME DE FORMATION

« Bilan de prévention en pharmacie » 1 jour

Objectifs de la formation : A la fin du programme, la pharmacie pourra jouer un rôle actif dans l'accompagnement des patients, en utilisant des outils et des techniques spécifiques pour améliorer la santé publique et la prévention des maladies. Ainsi elle pourra développer les nouvelles missions données par l'Etat.

Objectifs pédagogiques :

Savoir : Comprendre les principes de l'éducation thérapeutique et les objectifs du bilan de prévention.

Savoir-faire : Réaliser un bilan personnalisé et maîtriser l'entretien motivationnel pour encourager les comportements sains.

Savoir-être : Adopter une posture éducative centrée sur le patient, avec écoute active et bienveillance pour responsabiliser le patient.

Contenu :

9h 12h30

1. La Posture Éducative

Définir la posture éducative

Établir les règles pour présenter un bilan de prévention

Mise en pratique

Adopter une posture éducative pour recruter au bilan de prévention : mise en situation

2. Le Bilan de Prévention

Définir les étapes du bilan :

Repérage des besoins par un échange et un bilan clinique.

Priorisation conjointe avec le patient d'un ou deux sujets de prévention.

Élaboration d'un plan personnalisé de prévention.

Etablir les objectifs du bilan selon les tranches d'âge

Maîtriser les règles et les erreurs à éviter lors de l'entretien motivationnel : mise en situation

14h 17h30

3. Les Outils

Les outils de l'État : Avantages et inconvénients.

Les outils proposés : Ressources et conduites à tenir.

Prise en charge et modalités de facturation.

Communication dans l'Espace de Vente

Public cible : Pharmacien(ne), Préparateur(trice)
Pré requis : Diplôme de pharmacien ou de préparateur en pharmacie.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthodes actives et expérientielles : analyse de situations de travail, partage d'expérience.
- Alternance entre apports théoriques et travaux en sous-groupes à partir de documents

Prix :

- 325 €
- Susceptible d'être pris en charge par les OPCO EP pour les salariés et par le FIF PL pour les titulaires

Durée, date et lieu :

- Durée: Le programme de formation se déroule sur 1 jour soit 7 heures en présentiel
- Date : A définir
- Lieu : Il vous sera communiqué 15 jours avant selon le secteur géographique des pharmacies participantes. Le lieu choisi est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Suivi et évaluation :

- Emargements
- Questionnaire avant et après formation
- Mise en situation

Modalités de délai d'accès :

Suite à la demande de formation, le délai d'accès à la formation est de 1 semaine